CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC — SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	Arrivée
Express de la Californie. No 20....3:40 p. m.	No 19... 7:55 a. m.
Express du Texas et du Mexique. No 18....9:00 a. m.	No 17....6:40 p. m.
M. L. et T Local. No 50....8:15 a. m	No 51....5:45 p. m.

Le célèbre Sunset Limited, sans changement à Los Angeles et San Francisco, quitte la Nouvelle-Orléans tous les lundis et jeudis, à 11 heures A. M. Arrive à la Nouvelle-Orléans tous les samedis et mercredis à 7:30 A. M., faisant connections à la Nouvelle-Orléans à et de tous les points est.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers No 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist Sleepers quittent la Nouvelle-Orléans tous les mardis, jeudis, vendredis et dimanches soirs pour San Francisco directement. fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE

NEW ORLEANS & NORTH-EASTERN R.R.
ALABAMA & VICKSBURG RY.
VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R.R.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans.	6:00 p.m.	7:00 a.m
Arrive à Meridian...	11:50 p.m.	1:35 p.m
Part de Meridian....	12:01 a.m.	
Arrive à Birmingham	4:20 a.m.	
Arrive à Chattanooga	8:20 a.m.	
Arrive à Lexington..	5:10 p.m.	
Arrive à Cincinnati..	7:30 p.m.	

Seulement 25 1/2 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P.M.

Chars-dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P. M. via Roanoke, Vie. Washington, D. C. seulement 42 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C. Hôtel St-Charles.

W. STOMS, Asst Gen. Pass. Agent. GEO. H. SMITH, G. P. A.
1er jan—1an

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 4 déc. 1898.

Départ. Arrivée.

Chicago et St-Louis Limited.

No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.

No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule, chars café sur trains Nos 3 et 4, service à la carte.

Fast Mail.

No 2, départ, 8:00 P.M.
No 1, arrive 7:35 A. M
Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,

No 2, départ 8:00 P. M.
No 1, arrive 7:35 A. M.
Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Express.

No 24, départ 7:00 A. M.
No 23, arrive 10:00 P. M
Pour Fulton, Ky., et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.

No 32, départ 5:30 P. M.
No 31, arrive 9:30 A. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R

No 6, départ 4:00 P. M.
No 5, arrive 10:40 A. M.
Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.

No 22, départ 8:00 A. M.
No 21, arrive 5:50 P. M.
Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.

No 34, départ 4:20 A. M.
No 33, arrive 9:20 A. M.
S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billets, St-Charles et Commune.

W. A. KELLOND, Ass't Gén. Pass. Agent. WM MURRAY, D. P. A. Nlle-Orléans.
28 nov—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.
EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT

No.	Arrivée	No.	Départ
1 fast line....	7:05 pm	2 fast m'l.	7:45 pm
3 fast mail ...	7:40 am	4 limited.	11:15 am
5 limited ...	8:30 pm	6 fast line ..	7:55 am
7 Coast tous les jours (dim ex)	8:55 am	8 Coast tous les jours dim ex	4:00pm

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limités de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENNY, Div. Pass Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
1nov—au 31 déc

SR Southern RAILWAY!

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Limité No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	7:45 P. M.	7:55 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:35 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A. M
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston	8:30 P. M.	3,30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les réserves Pullmam s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY,
704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, La.
J. M. Knigt, Ass't Agent de Pass. et Billets.
M. E. Pawers, Agent de District de Passagers
S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Géo.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C.
17 déc

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente, Mercredi, 5 Avril 1899, de Propriété de Valeur du Premier District.

Dans l'Affaire de la Southern Wood Manufacturing and Creosoting Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,436—En vertu d'un alias writ de fieri facias contre L. W. Brown, un des défendeurs "in rule", et en faveur de Pierre Senac, plaignant "in rule", à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'île borné par les rues Canal, Broad, Gasquet et White, désignés par les numéros 23 et 24, se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Gasquet sur cent cinquante trois pieds huit pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et bornés dans le fond par une allée de vingt pieds de large s'ouvrant sur la rue White pour l'usage en commun desdit lots et d'autres lots bornant ladite allée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme propriété de L. W. Brown.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
A. E. & O. S. Livaudais, avocats pour le plaignant "in rule".
3 mars—3 10 17 24 31—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente Mercredi 5 avril 1899. Vente d'une propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Connue comme le No 619 rue Esplanade (ancien No 57), entre les rues Royale et Chartres.

Westfeldt Bros vs Mme Ellen Begué et Jeantet Begué.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 56,974—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Moreau ou Chartres, Casacalvo ou Royale et Paix; lequel dit lot de terre mesure dix-huit pieds, huit pouces de face à l'avenue Esplanade sur cent pieds de profondeur et ladite propriété porte le numéro municipal "Cinquante-Sept" rue Esplanade.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Howe Spencer & Cocke, avocats des plaignants.
3mars—3 10 17 24 31—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente Mercredi 5 Avril 1899, d'une propriété de valeur du Premier District.

The Gulf States Land Improvement Company vs Veuve Virginia Wade.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,137—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, le 5 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No. 24 borné par les rues Erato, Clio, Liberté et Franklin, lequel lot est désigné par le No 27 sur le Rell d'accessement et par le No 16 de l'îlet 3-9 sur un plan de B. F. Nichols, architecte, en date du 27 février 1852, déposé dans le bureau de Theodore O. Stark, ancien notaire, et mesurant 30 pieds six pouces trois et demie lignes de face à la rue Erato sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles F. Claiborne, avocat pour les plaignants.
3 mars—3 10 17 24 31—avril 5

VENTE PAR LE CONSTABLE

Timothy V. Regan, Receveur vs Edwin S. Gardiner.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. No 38,162—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique devant mon entrepôt, sur la rue Lafayette entre les rues Camp et Magasins, MARDI, 14 mars 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrit, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendant Edwin S Gardiner dans cette affaire, dans et à sa réclamation s'il y en a, contre Joseph Solomon, composant la raison sociale de Joseph Solomon & Co., laquelle réclamation il allègue d'être pour la somme de huit mille dollars, de dommages ainsi qu'il est prié pour une demande reconventionnelle enregistrée par ledit Edwin S. Gardiner, dans l'affaire de Joseph Solomon & Co vs Edwin S. Gardiner, et als, No 55,038, Division B, Cour Civile de District, ladite réclamation étant pour $5000.00 pour dommages actuels et $3000,00 pour dommages primitifs sur laquelle dite demande reconventionnelle jugement de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans a été donné en faveur de Joseph Solomon, lequel dit jugement a été appelé en suspension par ledit Edwin S. Gardiner à la Cour d'Appel pour la Paroisse d'Orléans, et est maintenant en appel dans ladite Cour d'Appel pour la Paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable Première Cour de Cité.
3 mars—3 8 14

Salomon Haas vs un Cheval brun appartenant à une personne inconnue.

DEUXIÈME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 32,116—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à l'écurie No 424 rue Bourbon, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 11me jour de mars 1899, à 11 heures A M, de la propriété suivante, à savoir:

Un cheval brun.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant.

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité
2 mars—2 9 11

William T. Pate vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 57,187—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Wm T. Pate syndic des créanciers de l'insolvable de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
2mars—3 6 11

VENTES A L'ENCAN

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District Paroisse d'Orléans. Division B.—No 56,175.

J. Arthur Letten et als. vs Sidney Brand et als.

MARDI 4 avril 1899, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, Nouvelle Orléans.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau 812 rue Commune, bâtisse Hennen—Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée J. Arthur Letten et als, vs Sidney Brand et als., docket No 56,175, le dit ordre étant à moi adressé, rendu le 13 février 1899 et signé le 20 février 1899, je procéderai de vendre à midi, à l'enchère publique, la suivante décrite propriété, à savoir:—

1° Un certain lot de terre formant l'encoignure des rues Bagatelle [ou Bourbon] et Morales [ou Marais], dans l'îlet borné par les rues Touro et St-Claude et mesurant en mesure française, 30 pieds de face à la rue Bagatelle [ou Bourbon] sur 90 pieds de profondeur et façade sur la rue Morales [ou Marais] faisant partie d'un lot de terre désigné par le No 255 de l'îlet 30, d'après le plan du faubourg Marigny, déposé en l'étude de Louis T. Claire, notaire. Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant trois chambres, cuisine et cabinet, une chambre en haut, de chaque côté et loué à raison de $10 par mois chaque côté. Connu comme les Nos 1841 et 1843 Bourbon, encoignure Marais.

2° Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Tonti, Hôpital et Miro, désigné par le No 11 sur un devis annexé à un acte du 1er juillet 1845, pardevant A. Doriocourt, notaire; ledit lot mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 130 pieds de profondeur. Les améliorations portant le No municipal 2317 rue Ursulines et consistant en un cottage simple en bois, contenant deux chambres et cuisine, hangars et grande cour: loué à raison de $8 par mois.

3° Un lot de terre, désigné par le No 13 de l'îlet K, borné par les rues Derbigny, Roman, Dumaine et St-Philippe, sur un plan de J. Rothasé, voyer, déposé en l'étude de H. B. Cenas; ledit lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 127 pieds. Les améliorations, portant le No municipal 918 rue Roman, et consistant en un cottage double en bois contenant balcon sur la façade, deux chambres et cuisine de chaque côté, cabinet. Loué à raison de $10 par mois.

4° Un lot de terre, situé dans l'îlet borné par les rues Bons-Enfants (ou St Claude), Mystérieuse (ou Columbus), Histoire (ou Kerlerec) et Amour (ou Nord Remparts), désigné par le No 3 sur un plan de J. N. De Pouilly, daté le 25 octobre 1852, déposé en l'étude de P. E. Laresche, notaire, sous le No 20 de son livre de plans marqué L; ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Bons-Enfants (ou St Claude) sur environ 93 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2 et environ 93 pieds 2 pouces sur la ligne opposée et 30 pieds en largeur sur la ligne du fond. Les améliorations portant le No municipal 1446 rue St Claude, et consistant en un cottage double en bois, contenant trois chambres de chaque côté, et grande cour. Loué à raison de $8 par mois.

5° Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Constance, Chemin Félicité, Magasins et Richard, et mesurant plus ou moins 46 pieds 7 pouces de face à la rue Félicité, sur une profondeur irrégulière de 86 pieds sur une ligne et 91 pieds 4 pouces sur la rue Constance, et 32 pieds sur la ligne du fond; ledit lot étant marqué No 3, sur un devis dudit lot et autres dressé par A. d'Hémécourt, annexé à un acte de vente de Bernard Ferrand à Eugénie Posthel, épouse de René Posthel, pardevant Jules Mossy, notaire, le 8 avril 1833. Les améliorations portant les Nos municipaux 1003 rue Félicité et 1623, 1627, 1629, 1631 et 1633 rue Constance, et consistant en une rangée de cottages en bois, la maison de l'encoignure contenant trois chambres et cuisine de chaque côté et les autres maisons contenant deux chambres et cuisine de chaque côté. Les trois maisons se louent pour $8 par mois de chaque côté.

6° Un lot de terre désigné par le No 4 de l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Johnson et Galvez, d'après le plan de Giroux et Castaing, du 6 juin 1850, déposé en l'étude de P. Lacoste, notaire; ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations portant les Nos municipaux 2125 et 2127 rue Dumaine, et consistant en un cottage double en bois, contenant double salons, chambre à coucher, cuisine, cabinet, une chambre en haut et chambre au-dessus de la cuisine de chaque côté, et loué à raison de $11 par mois chaque côté.

7° Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Clara (autrefois St-Magdalen), Magnolia (autrefois St-Marc), Gravier et Perdido, désigné par le No 21, sur un devis par J. A. D'Hémécourt, daté le 23 janvier 1869, annexé à un acte de vente par A. W. Taylor à la veuve J. Lambert, du 13 février 1869, pardevant W. J. Castell, notaire; ledit lot mesurant 30 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Gravier, 76 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Magnolia, 83 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 22 et 30 pieds en largeur sur la ligne du fond. Les améliorations portant les Nos municipaux 1648 et 1650 rue Gravier, et consistant en un cottage double en bois, contenant deux chambres cuisine et cabinet de chaque côté. Loué à raison de $9 par mois de chaque côté.

8° Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Kemparts et St-Claude, formant l'encoignure des rues Ursulines et St-Claude, désigné comme lot No 3 sur un plan fait par Surgi et Persac, daté le 20 juin 1859 et déposé en l'étude de O. Duenet, notaire; ledit lot mesurant, en mesure américaine d'après ledit plan 44 pieds 1 pouce de face à la rue St-Claude sur 62 pieds 3 et 6/8 pouces de profondeur et façade à la rue Ursulines, 32 pieds 6 pouces de profondeur sur une première ligne qui le sépare du lot No 4, de la s'étendant 22 pieds et s'élargissant sur une nouvelle profondeur de 31 pieds 9 et 6/8 pouces, et dans le fond mesurant 44 pieds 1 pouce en largeur sur une première ligne, de là s'élargissant 2 pieds et s'étendant sur une nouvelle ligne 22 pieds 7 pouces. Les améliorations portant les Nos municipaux 1040 1042 rue St-Claude et consistant en un cottage double en bois, contenant quatre chambres dépendances et hangar en tôle-étamée et deux chambres et galerie au premier; aussi, cuisine en brique et chambre à charbon. Loué à raison de $20 par mois chaque côté.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1899 et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de ventes pardevant U. Marinoni, Jr., notaire, aux frais des acquéreurs.

Les plans à la Bourse.

28 fév—28—mars 1 7 14 21 22 28 29—av 3 4

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE. COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne Directe au Havre, Paris (France).

Partant tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., du quai No 42, pied de North River, rue Morton.

LA NORMANDIE, 4 mars
LA CHAMPAGNE, 11 mars.
LA BRETAGNE, 18 mars.
LA TOURAINE, 25 mars.
LA NORMANDIE, 1er avril.
LA CHAMPAGNE, 8 avril.

Passage de première classe pour le Havre, $65 et au-dessus.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3, Bowling Green, N. Y.
E. E. PREVOST, 45 rue Baronne, Agent Général au Sud.
12 fév—

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT. STEAMERS.

HUDSON.....Mercredi, 8 mars.
LOUISIANA.....Mercredi, 15 mars.
KNICKERBOCKER.Mercredi, 22 mars.

Partiront de leur quai à 5 s. m., du pied de la rue Toulouse.

Frêt assuré sous police ouverte de la Cromwell Steamship Company à 15-100 pour cent à New York

Taux et connaissements directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'étranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour frêt ou passage s'adresser à ALEX. HAMKIN, Agent, No 813 rue Carondelet.
15 sept

CEUX QUI CROIENT EN L'Eau Minérale

—l'eau qui nous est fournie par la nature et la seule que nous devrions boire—

—devraient nous faire servir chez eux et à leurs bureaux de la fameuse eau des Sources d'Abita. Elle est pure, douce et agréable au palais et sans contredit profitable à la santé. Nous la délivrons à un prix qui justifie son usage exclusif.

Souscrivez-y et jouissez d'une bonne santé.....

Prix 8 Sous par Gallon.

Service au haut de la ville—Lundi, Mercredi et Vendredi.
Service au bas de la ville—Mardi, Jeudi et Samedi.

ABITA SPRINGS WATER DELIVERY CO

609 Passage Commercial, près de la rue Camp.

27 sept

VENTES A L'ENCAN.

Denis et Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

No 901 HOPITAL,
Coin Dauphine.
No 1226 DAUPHINE,
Entre Quartier et Hôpital.
Nos 1012 et 1014 DAUPHINE
Entre Ursulines et St-Philippe.

Succession de E. J. Soniat.
No 56,147—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, 28 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu le 13 février 1899 et signé le 20 février 1899, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division "B", dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° La résidence à deux étages en briques avec mansarde, 901 rue Hôpital, encoignure Dauphine dans l'îlet borné par les rues Bourgogne et Quartier, dans le Deuxième District de cette ville, contenant vestibule, 7 chambres, chambre à bain, vastes vérandas de face et sur le côté, galerie dans le fond et 3 chambres dans la mansarde, les chambres principales tapissées, gaz, hydrant, citerne, cour pavée. Les candélabres pour gaz non inclus dans la vente. Le lot de terre formant l'encoignure des rues Dauphine et Hôpital est désigné par le No 1 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, le 21 mars 1857, et annexé à un acte passé pardevant A. Bondousquié, notaire en la Nouvelle-Orléans, le 7 avril 1857, et ledit lot mesurant, en mesure américaine, 26 pieds 1 pouce de face à la rue Hôpital sur 87 pieds de profondeur et façade à la rue Dauphine.

2° Le joli cottage simple en bois (façade en briques) couvert en ardoises 1226 rue Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Hôpital et Quartier contenant vestibule, 5 chambres, cuisine, cour de côté et allée, 2 citernes, gaz, etc. le lot de terre commence à une distance de 91 pieds 8 pouces de l'encoignure de la rue Quartier et mesurant 36 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Dauphine sur 65 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles comme ledit lot paraît sur un devis de A. de Armas, daté le 14 mars 1883, annexé à un acte de E Berry daté le 12 mai 1883, et sur un autre devis de J. A. d'Hémécourt, daté le 24 novembre 1871.

3° Le cottage double en briques à un étage et mansarde. Nos 1012 et 1014 rue Dauphine, entre les rues Ursulines et St. Philippe, îlet rue Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No 77, contenant de chaque côté 3 chambres et vestibule par escalier; sur le fond du lot est une cuisine en briques à deux étages avec 2 chambres de chaque côté; cour pavée, hydrant, etc. Le lot de terre mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles, (faisant 31 pieds 11 pouces 5 lignes sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes mesure américaine.)

Toutes ces propriétés sont bien situées et prouveront qu'elles sont d'un placement payant.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un ou à un et deux ans de crédit représenté par des billets des acquéreurs portant six pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale avec la clause de non aliénation et cinq pour cent honoraires d'avocat et vente sans évaluation en cas de procès, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs assumant le paiement en plus et au-dessus du prix de l'adjudication des taxes de 1899, d'accepter les polices d'assurance existantes et de rembourser la portion non expirée de la prime et de transférer le police aux porteurs des billets, et de déposer avec l'encanteur 10 pour cent du montant de l'adjudication et de n'avoir droit aux loyers que du jour du passage de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs incluant les timbres de revenu intérieur des Etats Unis.

CHAS. F. CLAIBORNE, avocat.
25 fév—25 26 28—mars 7 14 25 28

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mary Ellen Russell, veuve de John McDermott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 58,617—Division D—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme John McDermott, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
3 mars—3 7 12

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 55,971—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A Moses Schlenker vs ses créanciers—Ordre de Cour — Qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Bus Rouen, notaire public de cette ville, à son bureau No 708 rue Union en cette ville, commençant le 3 avril 1899, afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient être présentées devant ladite réunion.

Nouvelle-Orléans, Louisiane, 23 février 1899.

(Signé) T. C. W. ELLIS, juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

Edgar M. Cahn, avocat
24 fév—24—mars 4 11 18 25

MARCHE AUX BESTIAUX

Boeufs—Choice corn-fed, par livre gross.....	2¾@	4
Common grass fed.....	2½@	3
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre.....	2¼@	2½
Vaches communes et vieilles, par tête.....	$7 00 @	9 00
Veaux—1re qualité, par tête	8 00 @	12 00
2me qualité.....	7 00 @	9 00
Veaux de choix.....	4 00 @	5 00
Communs.....		
Porc—Good fat Western, par livre gross.....	4 @	4½
Common.....	3¾@	4
Cusahita.....	3 @	3½
Moutons—Choices, par tête.	3 00 @	3 50
Fair, par tête.....	1 00 @	2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête.....	30 00 @	40 00
2me qualité par tête....	15 00 @	25 00

VENTES A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, Encanteur — bureau 134 rue Carondelet—LUNDI, 6 Mars 1899, à dix heures A. M sur les lieux, No 2309 rue Chippewa, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division "I", daté et signé le 20 février 1899, dans l'affaire de la succession de Henry Marx, No 58,195 du docket de ladite Cour, les effets de maison, meubles, bonds, stocks, etc, le tout d'après l'inventaire enregistré

Conditions—Comptant.

21 fév—21 26 28—mars 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Tillie Loeb, épouse d'Abraham Yarotzky

No 58,398—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 28 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, daté et signé le 20 février 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

La jolie résidence simple en bois à deux étages No 1350 rue du Camp, située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Camps, Magasins, Melpomène et Terpsichore.

Le lot de terre est désigné par la lettre B sur un devis par Edgar Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant H. P. Labatut, notaire, le 30 mai 1895, lequel dit lot d'après cela, mesurant, en mesure américaine, 29 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Camp sur 63 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Terpsichore et sur l'autre ligne de côté ledit lot a une première profondeur de 30 pieds 5 pouces 6 lignes, une deuxième profondeur sur une ligne courant obliquement vers la rue Melpomène de 9 pieds 10 pouces, et une troisième profondeur de 23 pieds 10 pouces 6 lignes et une largeur dans le fond de 31 pieds 4 pouces 3 lignes et ledit lot doit être pris à une distance de 34 pieds 10 pouces de l'encoignure des rues Melpomène et Camp et à ball là-dessus

Conditions—Un tiers comptant la balance en 12 et 3 ans, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et loi de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Chas Rosen, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 fév—25 — mars 5 12 19 26 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double productif dans le Quatrième District.

Nos 3252 et 3254 rue St Thomas, entre les rues Pleasant et St Thomas.—Succession de Mme Anna Maria Zeller.—No 57,334—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—MARDI, le 21 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté le 13 février 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Le productif Cottage Double Nos 3252 et 3254 rue St Thomas, contenant 3 chambres, cuisine, bâtisse dans le fond et citerne de chaque côté.

Le terrain est décrit comme suit:—1° Une certaine portion de terre située dans la Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Thomas (autrefois Fulton), Pleasant, Toledano et Tchoupitoulas, désignée par le No 6, et mesurant 24 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue St Thomas (autrefois Fulton) 84 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 3, et 85 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne le divisant du lot No 7, et 25 pieds 2 pouces 3 lignes en largeur dans le fond, le tout en mesure américaine.

2° Une certaine portion de terre située dans le même district et lieu connu comme le lot de terre ci-dessus premièrement décrit, touchant au même et mesurant 7 pieds 9 pouces 8 lignes de face à la rue St Thomas, sur 84 pieds 5 pouces 1 ligne sur la ligne le divisant du lot No 6 et 9 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur dans le fond. Les loyers sont aux taux de $18 par mois. Un bon placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans ou en 1 an, à l'option de l'acquéreur, les portions de crédit, s'il y en a, devant être démontrées par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1899 et de faire un dépôt comptant au moment de l'adjudication de 10 pour cent